

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 24 DECEMBRE 1913

G.-E. DION, Administrateur.

NOEL ! NOEL !

Avec le retour de la saison des amats et des glaces, lorsque toute la nature est attristée par un aspect de mort, nous arrive la belle et joyeuse fête de Noël. Alors toute la nature se réveille. Les sonneries des grandes villes, les petites cloches des villages se mettent tout à coup à retentir joyeusement au milieu des ténèbres de la nuit, et à ces sons sacrés qui semblent venir du ciel, se mêlent les cantiques joyeux dont retentissent les voûtes de nos églises et qui se répètent dans les cités et hameaux. Le message des anges nous explique la raison de tout ceci : "Je vous annonce une grande joie : un sauveur nous est né".

Ce message angélique apporte une grande joie, une sainte allégresse, aux âmes chrétiennes. Noël ! Noël ! crient les enfants, à l'occasion de la naissance du "Petit Jésus". Une visite à la crèche fait époque dans la vie de ces enfants. Dans la plus humble chaumière, il y a de la joie quand les cloches annoncent que le divin enfant nous est né.

Un mot sur l'origine de cette fête.

César Auguste, au faite de sa puissance, veut savoir combien de millions d'hommes sont courbés sous son sceptre. Il ordonne un recensement général de l'immense empire romain. St-Luc nous apprend que ce fut là le premier dénombrement fait dans le pays pour les Romains.

L'édit promulgué pour ce dénombrement général ordonnait à chacun, au plus riche comme au plus pauvre, au plus puissant comme au plus faible, de se rendre à la ville où il était né, ou dont sa famille était originaire, pour se faire inscrire sur le contrôle romain. Or, Joseph et Marie, qui étaient tous deux de la royale lignée de David, se rendirent en la ville de David, appelée *Bethléem*. Là, la vierge Marie, qui avait été saluée "pleine de grâce" par l'archange Gabriel, et qui, aux yeux des hommes, passait pour l'épouse de Joseph, fut obligée de se réfugier dans une partie du hameau où l'on avait creusé des étables. Et ce fut ce lieu si dédaigné et si humble qui reçut, à son entrée dans le monde, le roi du ciel. Au moment où ce prodige s'opérait, à Bethléem, un ange apparaît à des bergers qui veillaient tour à tour à la garde de leurs troupeaux et leur dit : "Ne craignez point : car, je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour le peuple le sujet d'une grande joie. C'est qu'aujourd'hui il vous est né un sauveur qui est le Christ. Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche."

Que de choses se voient dans l'histoire de la naissance du Sauveur d'où date l'ère chrétienne. Rome, orgueilleuse, de son pouvoir, veut connaître tous les peuples, toutes les nations qui relèvent d'elle. Auguste veut savoir tout ce qui naît, tout ce qui vit, sous son sceptre. Eh ! voilà un enfant qui vient augmenter le nombre de ses sujets. Et cet enfant devenu homme dira un jour : "Rendez à César ce qui est à César." Mais cet enfant qui naît si humble et si pauvre, dans une étable, renversera tous les faux dieux d'Auguste et de César. Et si une Rome nouvelle vit dans les siècles après la Rome antique, c'est qu'elle aura adoré l'enfant né à Bethléem.

Que de consolations et d'encouragements cette fête apporte à tous, mais surtout aux enfants, aux pauvres, à ceux que le monde ne compte point pour ses favoris. Avant le Christ, tous les honneurs étaient accordés à la puissance et à la prospérité. Le pauvre pouvait gémir, l'esclave se plaindre, mais il y avait personne pour les écouter. A présent, que le Christ est né dans une étable, que plus tard, il a été forcé de fuir en exil, qu'il a été persécuté, couronné d'épines et mis à mort et qu'il a ressuscité par sa propre puissance, à présent, toutes les douleurs et les peines ont une oreille attentive qui les écoute. C'est du jour de la naissance du Sauveur que découlent toutes les consolations du christianisme ; c'est de ce jour aussi que le monde compte les années et les siècles.

Celui qui a dit : "Rendez à César ce qui appartient à César", a dit aussi : "Faites aux autres ce que vous voudriez qui vous serait fait à vous-mêmes." Voilà pourquoi, à l'occasion de Noël, on souhaite aux autres, comme on désire pour soi, le bonheur, la prospérité, la patience, la charité, la paix avec Dieu et avec tout le monde ; on se souhaite "un joyeux Noël", le si expressif souhait anglais *A Merry Christmas*.

A cette occasion, *Le Madawaska* demande et désire pour lui-même le succès et la prospérité dans sa mission ; et à ses nombreux lecteurs et lectrices, il souhaite UN HEUREUX NOEL.

John J. Gallagher, avocat de Grand Falls, meurt dimanche dernier

M. John J. Gallagher, avocat bien connu dans cette localité, est mort dimanche dernier, vers midi, à sa résidence à Grand Falls. Maître Gallagher ne jouissait pas d'une bonne santé, depuis quelques années, mais pouvait vaquer à ses occupations jusqu'à quelques jours avant sa mort.

Il était né à Johnsville, comté de Carleton, N. B. en 1866. Il reçut son éducation au Collège St-Joseph de Memramcook, et plus tard étudia le droit au bureau de Fisher & Connell, à Woodstock, N. B.

Il fut admis au barreau très jeune et commença la pratique du droit à Woodstock. Il y a dix ans, il ouvrait un bureau à Grand Falls et se fit avant longtemps une clientèle lucrative.

Il était greffier de la ville de Grand Falls, depuis deux ans, et secrétaire-trésorier de la chambre de commerce.

Il laisse une épouse et deux soeurs pour pleurer sa perte.

Les funérailles ont eu lieu mardi, à Woodstock.

"Le Madawaska" offre ses plus sincères sympathies à la famille du défunt.

L'Hon. P. A. Landry, Juge-en-Chief de la Cour du Banc du Roi

Les nombreux amis du juge Landry, dans le Madawaska et dans toute la province, apprendront, avec un vif intérêt, que le gouvernement fédéral vient de l'élever à la position importante de juge en chef de la Cour du Banc du Roi pour le Nouveau-Brunswick.

L'honorable Pierre Armand Landry est né à Ardchester, le 1er mai, 1846. Il descend d'une ancienne famille acadienne qui vint s'établir en Acadie avec Charnisay, il y a 250 ans.

Le juge en chef reçut son éducation au Collège St-Joseph. L'université du Nouveau-Brunswick lui décerna le degré de LL. D. en 1900.

Le juge Landry est le premier Acadien admis au bar-

reau de la province, et le premier Catholique à siéger comme juge de la cour supérieure du Nouveau-Brunswick.

Avant d'entrer à la position de juge, il avait acquis une place enviable dans le domaine politique. Député à la législature, il devint bientôt membre du cabinet local et ministre des travaux publics. Ensuite il devint député de Kent au gouvernement d'Ottawa.

Le juge Landry est un patriote éclairé et l'un des plus zélés défenseurs de la race Acadienne.

Le Madawaska lui offre ses plus sincères félicitations et fait des vœux pour qu'il reste longtemps encore l'âme dirigeante de sa race.

Oswald S. Crocket, Juge de la Cour Supérieure du N. B.

Le nouveau juge est le fils de Dr. William Crocket, ancien Surintendant des écoles de la province. Il est né à Chatham le 13 avril, 1868. Il fut admis au barreau en 1892, et devint bientôt l'un des avocats les plus en vue de la province.

En 1904, il remporta le comté de York par une majorité de 162. De nouveau candidat en 1908, sa majorité fut de 869 et, en 1911 sa majorité

cassait tous les records du comté et se chiffrait à 1669.

La nomination du nouveau juge semble très populaire.

D'un caractère élevé, avec une connaissance approfondie de la loi, avec une carrière d'expérience variée, le juge Crocket fera honneur à la charge importante que le gouvernement vient de lui confier.

Nos sincères félicitations.

Abonnez-vous au "Madawaska"

L'hon. John Costigan dangereusement malade

Une dépêche d'Ottawa annonce que l'honorable John Costigan, sénateur, et l'un des membres de l'ancien ministère Mc Donald, est dangereusement malade à sa résidence.

M. Costigan est d'une santé chancelante depuis quelques années. On dit qu'il ne pourra pas prendre son siège, au sénat

à la session prochaine.

M. Costigan aura 79 ans le premier février prochain.

Les gens du Madawaska qu'il a représenté à la chambre des communes de 1867, à 1906, alors qu'il fut nommé sénateur, feront des vœux pour son complet rétablissement à la santé.

MORT MYSTERIEUSE A GREEN RIVER

Est-ce Accident ou Meurtre ?

Le 15 courant, M. Gédéon (Petit) Devost, de Green River, mourait, sans prêtre et sans docteur, à la résidence de M. Hubert Thériault, dans des circonstances tragiques.

Depuis ce temps, toutes sortes de rumeurs circulent au sujet de cette mort mystérieuse. Les uns prétendent que M. Devost s'est défoncé le crâne en tombant d'un escalier. D'autres prétendent qu'il a reçu son coup de mort d'une main criminelle.

Le coroner du district, M. Lévyte J. Cyr, appela une enquête. Les docteurs Alb. M. Sormany et Pio H. Laporte firent l'autopsie médico-légale.

A l'enquête, il y eût contradiction complète dans les témoignages. Les gens de la maison ont juré que l'accident qui a causé la mort de M. Devost est arrivé aux petites heures, le jour du 15 courant, et qu'il est mort dans l'après-midi, vers les 3 heures. Des témoins désintéressés ont juré que ces mêmes gens leur ont déclaré dans l'avant-midi que M. Devost avait été assommé

avec une pierre.

La veille, il y avait force visiteurs chez M. Thériault. La boisson ne faisait pas défaut. Hommes et femmes trinquaient ensemble. Dans la soirée, les visiteurs partirent, à l'exception d'un nommé Damase Lagassé de St-Agathe, Maine. Les témoins du drame ou de l'accident sont donc ce dernier, la femme du défunt, M. Hubert Thériault et un garçon de 11 ans, Protas Devost.

Le juré du coroner a déclaré qu'il y avait possibilité et probabilité que la mort de Gédéon (Petit) Devost a été causée par un coup de la main du nommé Damase Lagassé.

La cause est maintenant entre les mains du procureur général de la province et des arrestations sont imminentes.

Il est dans l'intérêt du public que la lumière soit faite dans cette affaire scandaleuse.

Il est de l'honneur et de la bonne réputation des gens de Green River de débarrasser leur localité d'un bouge qui est depuis quelques années un sujet de scandale et de corruption.

1864 1914
CINQUANTENAIRE
Collège St-Joseph
Memramcook, N. B.

Les anciens élèves du Collège St-Joseph, N. B. sont priés de se réunir à 7 hrs P. M. le 30 courant, à Edmundston, au Palais de Justice. Le R. P. F. Tessier, C.S.C. du collège expliquera le but de cette assemblée.

Cette invitation s'adresse aux anciens élèves des deux côtés de la rivière St-Jean.